

# Vie Archéologique

Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL

---

ÉDITION 2021

80



# Vie Archéologique

Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles ASBL  
n° 80, 2021



Réalisé grâce à des subventions ACS & APE  
Publié avec l'appui du  
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
& grâce au concours  
de l'Agence wallonne du Patrimoine



---

Première, quatrième de couverture et séparateurs : *Plaque ajourée de Léglise-Gohimont (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)*  
© Musée des Celtes, Libramont.

© Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles  
Rue Fernand Piette 3 - 4520 Bas-Oha

*Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays. Il est interdit, sauf accord préalable de l'auteur et de l'éditeur, de reproduire à des fins commerciales, partiellement ou totalement, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit (notamment par photocopie, disque, clé, stockage dans une banque de données, ou autre), les articles de cet ouvrage. La reproduction est autorisée à des fins strictement personnelles, scientifiques ou pédagogiques. Elle devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.*

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

ISSN : 0775-6135  
Année de parution : 2022

Président : F. TROMME  
Secrétaire : B. FORTEMAISON  
Trésorière : C. ROSSEZ  
Banque ING : 310-1479452-94

## L'ÂGE DU FER AU REGARD DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE ET DES RÉGIONS LIMITOPHES

Actes de la journée en l'honneur d'Anne Cahen-Delhay  
Musée Art & Histoire – Bruxelles, 29 novembre 2019

TROMME F., Discours inaugural à la journée	7
<b>1. Anne Cahen-Delhay et les avancées archéologiques en Belgique</b>	
- LEMAN-DELERIVE G., La contribution d'Anne Cahen-Delhay à la recherche en protohistoire celtique en Wallonie : résultats, échos dans le monde scientifique.	11
<b>2. Occupations domestiques et défensives dans nos contrées</b>	
- CAO-VAN J. & HOORNAERT A.-S., L'eau et les fortifications celtiques en Ardenne et Lorraine belges.	21
- DOYEN J.-M., Géopolitique en Gaule précésarienne. La limite septentrionale de la cité des Rèmes : l'apport de la numismatique.	31
- GOFFIOUL C., HANUT F., REMY H. & VAN DRIESSCHE A., L'habitat protohistorique du <i>Tierceau</i> (Orp-Jauche, Brabant wallon).	41
<b>3. Tombelles et monde funéraire en Ardenne belge</b>	
- WARMENBOL E., Éléments de char et de harnachement de chevaux du Bronze final et du premier âge du Fer en Belgique.	53
- DRAILY C., VRIELYNCK O. & HANUT F., Fouilles récentes dans le groupe septentrional des tombelles ardennaises (Belgique).	61
- VRIELYNCK O. & DRAILY C., L'apport du LIDAR et des orthophotos à la cartographie des tombelles ardennaises.	71
- LAFOREST C., CAHEN-DELHAYE A., GOFFETTE Q., CHEVALIER A. & BOUCHERIE A., La tombe-bûcher de la <i>Tranchée des Portes</i> (Étalle) : une structure funéraire originale pour La Tène finale.	81
- CAO-VAN J., Reconstitution du char celte ardennais de Sberchamps-Savenière : plan du véhicule.	87
<b>4. Tombes à char dans le nord de la France</b>	
- LEJARS T., Les chars gaulois des nécropoles du nord parisien du III <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	99
- CHARPY J.-J., Les découvertes archéologiques anciennes et récentes sur le terroir de la commune de Tilloy-et-Bellay (Marne).	115
<b>5. Bibliographie d'Anne Cahen-Delhay</b>	131
<b>CABINET DE CURIOSITÉS</b>	149
<b>NOTICES D'OBJETS ARCHÉOLOGIQUES ISSUS D'ACTIVITÉS DE DÉTECTION AUTORISÉE</b>	153
<b>ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2021</b>	165
<b>INDEX DES AUTEURS</b>	169







**TOMBES À CHAR  
DANS LE NORD DE LA FRANCE**

## LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ANCIENNES ET RÉCENTES SUR LE TERROIR DE LA COMMUNE DE TILLOY-ET-BELLAY (MARNE)

Jean-Jacques CHARPY

À la suite de plusieurs discussions, il est apparu que le nom du village de Tilloy-et-Bellay (aujourd'hui canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne) n'obtenait, a priori, que très peu d'écho archéologique au sein de la communauté scientifique. C'est en partie ce qui justifie le travail qui va suivre. La commune se situe à une vingtaine de kilomètres à l'est de Châlons-en-Champagne sur l'axe routier traditionnel Paris-Strasbourg. Son terroir de 19,34 km<sup>2</sup> correspond à un paysage d'openfield. Il se localise dans la plaine crayeuse champenoise sur le plateau très légèrement vallonné, variant de 165 à 198 mètres d'altitude. Il est compris dans l'interfluve entre le cours de la Vesle au sud et, au nord, celui de son affluent de rive droite la Noblette, connu pour longer les fossés de l'*oppidum* de La Cheppe distant d'une dizaine de kilomètres environ.

On trouve pourtant trace de cette commune dans deux collections archéologiques autres que celles répondant aux fouilles modernes conservées au Service régional d'archéologie. La plus ancienne est celle du baron Joseph Berthelot de Baye<sup>1</sup> (1853-1931) et l'autre, celle d'Amaury Thiérot (1881-1939) restée inédite jusqu'à ce jour. C'est dès 1876 que le nom de Tilloy-et-Bellay apparaît au 62<sup>e</sup> rang, des 72 communes de la Marne ayant livré jusque lors des tombes gauloises réparties en 89 cimetières<sup>2</sup>. Alexandre Bertrand (1820-1902), alors conservateur du Musée des Antiquités nationales, note à propos de ce village la découverte de 150 sépultures sur les 3.500 dénombrées alors dans la Marne. Malheureusement, l'auteur n'indique pas d'où proviennent ses sources. Il est à remarquer que l'information est reprise telle qu'elle, en 1914, par Joseph Déchelette<sup>3</sup> dans l'appendice V de son *Manuel*. Un tel chiffre sort

de la norme qui voit plutôt la moyenne du nombre de fosses entre 60 et 80. On pouvait donc légitimement penser à la présence d'au moins deux cimetières sur le territoire de la commune. Qu'en est-il réellement ?

### LA COLLECTION DU BARON DE BAYE

Les archives relatent la présence d'objets de Tilloy-et-Bellay dans la galerie-musée du château de Baye comme en témoigne le catalogue<sup>4</sup>, page du premier âge du Fer, édité spécifiquement pour la visite du mardi 17 août 1880 des participants au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Reims. Le soin apporté à la description du mobilier présenté reste lapidaire. C'est ainsi qu'on peut y lire, par exemple : *torques ou colliers en bronze*. Les types sont nombreux et variés, sans pour autant rattacher les séries à des noms de communes qui eux sont listés auparavant. On les cite car cela peut revêtir une réelle importance par la suite, comme cela sera démontré : «sépultures de Flavigny<sup>5</sup>, Argers<sup>6</sup>, Coizard<sup>7</sup>, Wargemoulin<sup>8</sup>, La Croix-en-Champagne<sup>9</sup>, Saint-Remy[-sur-Bussy]<sup>10</sup>, Tilloy[-et-Bellay], Somme-Suipe<sup>11</sup>, Pierre-Morains<sup>12</sup>». Il est ici à remarquer que dans cette liste, les noms correspondent à deux formes d'acquisitions chez cet archéologue : d'une part, les propres fouilles du baron qui sont celles de Coizard et Pierre-Morains et, d'autre part, celles qui relèvent de ses achats auxquels il faut rattacher tout le reste cité ci-dessus. Parmi les noms des pionniers de l'archéologie marnaise, un seul apparaît pour trois des localités que l'on vient de nommer et qui sont géographiquement limitrophes de celle qui fait l'objet de cette étude. Ce sont : La Croix-en-Champagne où la fouille s'est ef-

1. Le détenteur de ces objets n'a jamais publié l'ensemble de Tilloy-Bellay. On le doit à THÉNOT 1982.

2. BERTRAND 1876, p. 371.

3. DÉCHELETTE 1927, p. 46-47.

4. BARON DE BAYE 1880, p. 14.

5. Actuel canton et arrondissement d'Épernay.

6. Actuel canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne.

7. Actuelle commune de Coizard-Joches, canton de Dormans-Paysages de Champagne, arrondissement d'Épernay.

8. Actuelle commune de Wargemoulin-Hurlus, canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne.

9. Actuel canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne.

10. Actuel canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne.

11. Actuel canton d'Argonne Suipe et Vesle, arrondissement de Châlons-en-Champagne.

12. Actuel canton de Vertus-Plaine champenoise, arrondissement d'Épernay.



fectuée en 1874 avec Pierre Hilaire Létaudin (1788-1874)<sup>13</sup>, Saint-Remy-sur-Bussy en 1867 et Somme-Suippe à une date inconnue actuellement. Le nom de l'intervenant qui apparaît comme récurant est celui de Paul Célestin Hanusse (1822-1880)<sup>14</sup>, un autre des pionniers<sup>15</sup> parmi les fouilleurs champenois dont le fils, Auguste, garde champêtre dit avoir exploré avec son père 1050 sépultures<sup>16</sup> incluant la tombe à char de Somme-Bionne. Un autre détail, topographique cette fois, relie La Croix-en-Champagne, Saint-Remy-sur-Bussy et Tilloy-et-Bellay : le relief de *La Côte Robert* qui correspond précisément au point de jonction cadastral de ces trois villages et où un cimetière laténien est signalé<sup>17</sup> depuis mars 1866 sans que l'on en connaisse l'étendue exacte. Si l'on résume la situation : l'achat du baron de Baye ne peut intervenir qu'après le Congrès archéologique de France de Châlons-sur-Marne de 1875. Il constitue en effet la première grande prestation en région de cet archéologue. C'est également à cette période qu'Hanusse, vieillissant, malade et alité de 1876 à 1880, se sépare, selon toute vraisemblance par l'intermédiaire de son fils, des restes de sa collection dont une grande partie est déjà entrée au Musée des Antiquités nationales en 1872. C'est ainsi, croyons-nous, pouvoir expliquer au sein de la collection du jeune baron la présence d'objets issus de quatre communes sises au sud-est de Suippes ayant pour commun dénominateur un même acteur des premières heures de la recherche archéologique dans la Marne. Cette hypothèse relève, d'après la recherche menée d'une très grande probabilité. À ces arguments, on ajoute l'amitié qui liait C. Hanusse à J.-B. Counhaye<sup>18</sup> et les relations étroites entre ce dernier et l'abbé Bordé<sup>19</sup> (1824-1899), donc avec le ba-

ron de Baye<sup>20</sup>. Ainsi en est-il de la relation entre ces hommes. Quant au possible cimetière concerné, il pourrait exister un faisceau de convergences autour du lieu-dit *La Côte Robert* généralement localisé à Saint-Remy-sur-Bussy mais, le nombre de sépultures qui y ont été mises au jour est loin de correspondre à celui livré par A. Bertrand. Ce site ne constituerait donc pas la seule possibilité d'origine pour le mobilier attribué à Tilloy-et-Bellay dans la collection de Baye. On verra plus loin qu'une autre nécropole laténienne peut être signalée sur la commune.

Mais avant de pousser plus loin l'analyse, il convient de porter son regard sur les conditions de l'acquisition par l'État de la collection du baron de Baye. Son avenir s'est posé en 1892 après le décès d'Auguste, le père du baron. Joseph de Baye est à la suite déshérité par sa mère en 1894. C'est pourquoi, il se tourne vers l'État pour offrir sa collection mais, celui-ci ne lui donne une réponse favorable qu'au début de 1906 après que les pièces les plus lourdes, les quatre polissoirs néolithiques<sup>21</sup> et la statue guatémaltèque<sup>22</sup>, aient constitué un premier don effectué au plus tard en 1899. Le transfert des objets s'est fait au printemps 1906 alors que le baron n'est pas dans un état de santé physique lui permettant de se rendre au château de Baye et de superviser l'opération. Il n'est pas non plus dans un état psychologique favorable puisque, depuis le 4 avril, il doit réunir les fonds nécessaires au rachat du domaine familial que son frère vient de mettre en vente. Une courte note manuscrite dans son carnet mensuel<sup>23</sup> permet de savoir que, le 12 mai, la collection est déjà à Saint-Germain-en-Laye mais non déballée. Bien qu'il y ait eu quelques journées de travail avec Henri Hubert (1872-1927) pour l'enregistrement du fonds. On sait

13. VATAN 2004, p. 135.

14. VATAN 2004, p. 118, note 13. On sait par le *Journal de la Marne* n° 9381 du lundi 25 octobre 1880, page 2, colonne 3 que Célestin Hanusse est mort d'une maladie contractée dans ses pénibles travaux.

15. COUNHAYE 1880. Citons : *Pauvre Hanusse ! Ton amour pour la science a fait que, par ton labeur, tu es parvenu à faire revivre à nos yeux un passé qui fait aujourd'hui notre gloire, et dont nous sommes fiers, et à mettre des épaves qui, tirées de la poussière des siècles, embellissent maintenant nos musées nationaux où ton nom restera gravé comme celui d'un des pionniers de notre histoire...* Nos remerciements vont à l'ami Charles Poulain pour nous avoir aimablement communiqué cette coupure de presse.

16. VATAN 2004, p. 118, note 13.

17. LETAUDIN 1869, p. 109-112.

18. Les propos exprimés par J.-B. Counhaye lors de l'inhumation de C. Hanusse (cf. note 15) marquent cette amitié entre les deux hommes et soulignent l'importance du réseau qui unissaient les archéologues affirmant leur foi chrétienne.

19. CHARPY 2013. Voir aussi la page postée le 19 avril 2017 par J.-J. Charpy sur le blog : <https://saintgond.hypotheses.org>.

20. Un éclairage de notre hypothèse est apporté par une lettre datée du 08 février 1878 adressée par Counhaye à l'abbé Bordé (Archives du Musée d'Épernay, fonds Favret). Ce document atteste de la proposition de vente de la collection Counhaye au baron, ceci après une visite de Léon Morel qui avait émis le vœu de l'acquérir.

21. Ils figurent dans la cour du château près de l'entrée de la salle de conférence.

22. Ce «Barrigón» a longtemps été présenté dans la cour du château de Saint-Germain comme le prouvent deux cartes postales éditées. Il est aujourd'hui déposé au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac. Il a été récemment publié : CHINCHILLA MAZARIEGOS & FAUVET-BERTHELOT 2018.

23. Archives de Baye, Musée d'archéologie nationale. Nos remerciements vont à Mme Olga Danilova pour nous avoir fait part de ce document.



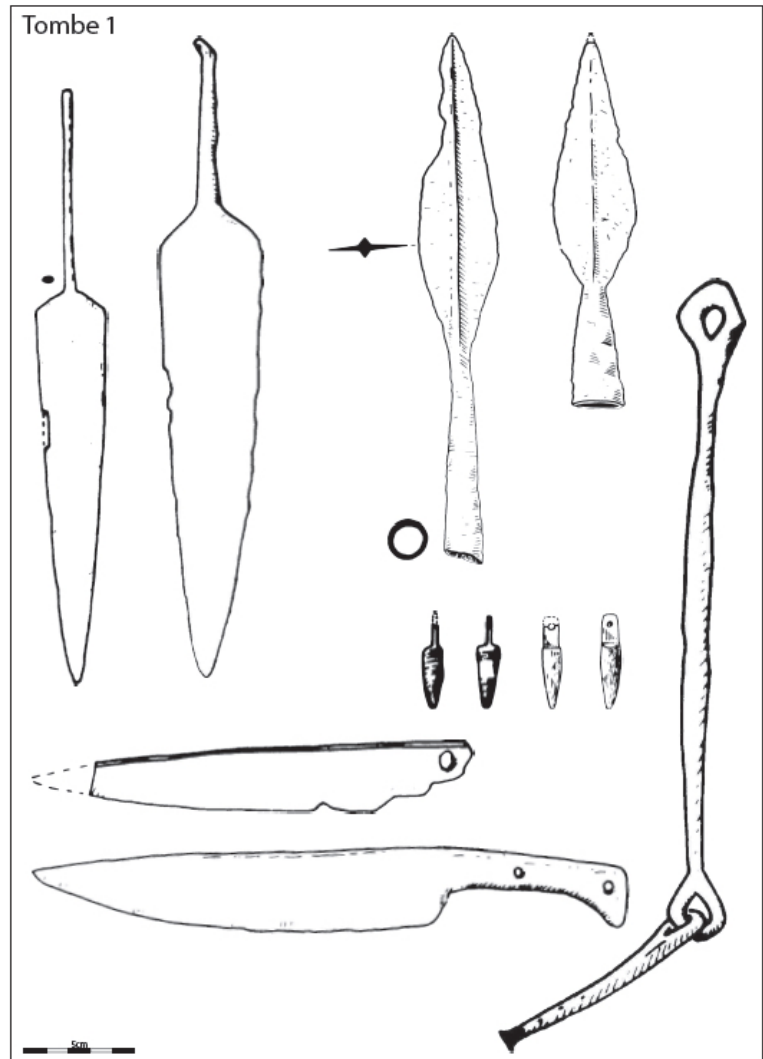
que c'est seulement en 1921 que l'inventaire a été rédigé sur les notes prises au cours du déballage des caisses. En ce qui concerne Tilloy-et-Bellay, on lit sur le registre que les numéros 67821 à 67831 correspondent aux contextes de onze sépultures sans que le détail en soit expressément donné. Un n° 67832 est accordé à un petit vase hors contexte provenant aussi de la commune. Pour pouvoir prendre connaissance des ensembles clos, il faut se reporter à deux monographies déjà anciennes, celle de Denise Bretz-Mahler<sup>24</sup> parue en 1971 mais surtout celle d'Andrée Thénot<sup>25</sup> éditée en 1982. Ce dernier travail se présente sous la forme d'un catalogue où les objets sont classés par nature et par catégorie de métal. Dans les lignes qui vont suivre, on ne reprend pas toutes les descriptions des objets. On renvoie pour cela le lecteur à la monographie d'A. Thénot déjà citée et à l'examen des objets lorsque la salle

de Baye du Musée d'Archéologie nationale (MAN) sera réouverte après les travaux qui y sont programmés, notre objectif dans cette étude étant de faire ressortir les contextes, de les discuter et de tenter d'en préciser plus finement l'origine.

### DESCRIPTION ET DISCUSSION DES CONTEXTES

**La tombe 1** : Son mobilier en fer est celui partiel d'une tombe à char qui ne figure pas dans l'inventaire dressé par Stéphane Verger<sup>26</sup>. Ainsi trouve-t-on deux pointes de lance à nervure médiane (L. 24 et 17 cm) ; deux armes courtes de poing qui ne semblent pas avoir comporté de fourreau métallique (L. 29 et 27 cm) ; deux couteaux dont l'un possède une poignée métallique (L. 27 et 20 cm) ; une tige articulée (30 cm) et deux paires de pendants coniques pourvus chacun d'une bélière perforée (L. 4,4 ; diam.

Fig. 1 : Mobilier de la tombe 1. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982, DAO © P. Prilleux).



24. BRETZ-MAHLER 1971.  
25. THÉNOT 1982, note 1.  
26. VERGER 1994.

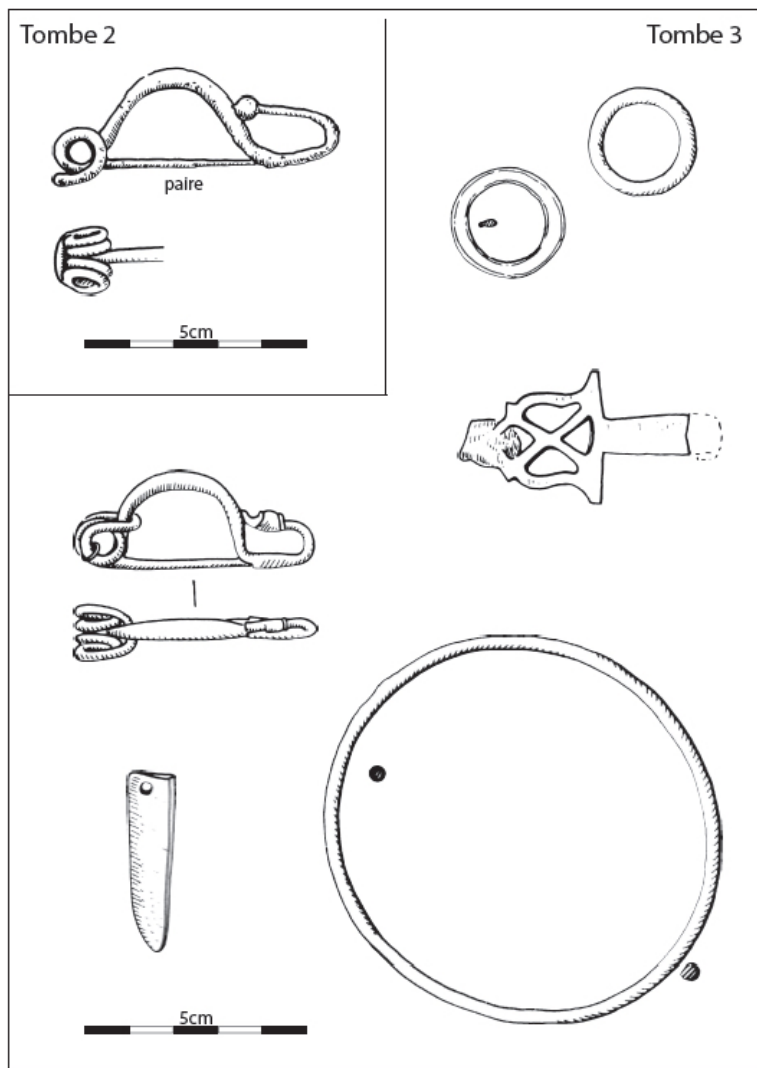


Fig. 2 : Mobilier des tombes 2 et 3. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982, DAO © P. Prilleux).

1,1 cm). Cette description laisse clairement apparaître des objets en surnombre : poignards et couteaux. Il semblerait qu'il ait pu y avoir mélange avec du mobilier de la tombe 3. Le plus grand poignard et le couteau à manche semblent chronologiquement plus récents que leurs homologues.

**La tombe 2** : Les seuls objets trouvés sont deux fibules (L. 7,4 et 6,5 cm) en fer qui, d'après A. Thénot, forment une paire qui ne peut être identique. Le seul exemplaire dessiné appartient à la série des modèles pré-Duchcov tels que définit par Pierre Roualet<sup>27</sup>. Cette tombe se range parmi celles datées de l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ou des toutes premières décennies du siècle suivant.

**La tombe 3** : Les quelques pièces attribuées à cet ensemble correspondent à un mobilier masculin. C'est en premier lieu l'agrafe ajourée en bronze (L. 5,1 cm)

qui appartient à la série au décor dérivé de la fleur de lotus comme celui de Marson *La Vignette*<sup>28</sup>. La comparaison des dessins publiés ne peut pas permettre de classer cette agrafe dans la série au modèle canonique ou dans celle au modèle simplifié. Le crochet a peut-être été cassé comme le laisse supposer le nodule ferreux de l'extrémité. La proposition de restitution suggérée dans la monographie de 1982 n'est pas recevable. Le brassard en bronze (diam. 9 cm) est lisse et sans décor. Il s'ajoute à cela deux anneaux de bronze (diam. 2,8 et 2,2 cm) d'un modèle différent appartenant à une ceinture ou à un système de suspension d'une arme. On s'attendrait à la présence d'une arme pour accompagner l'agrafe de ceinture comme cela est attesté à Aure *Les Rouliers* t. 67 (Ardennes)<sup>29</sup>. Le poignard et le couteau surnuméraire dans la tombe 1 pourraient bien

27 ROUALET 1991.

28. STEAD & RIGBY 1999, pl. 162 n° ML 1508.

29. ROZOY 1986-1987.

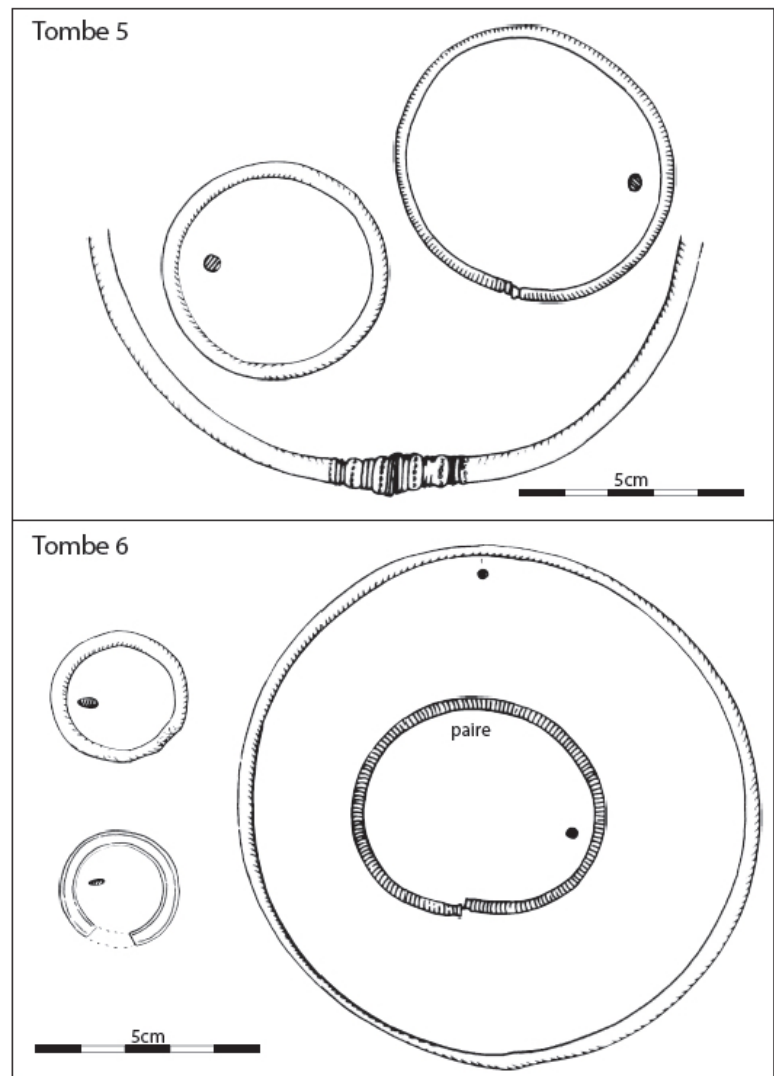
appartenir à cette fosse. Ce qui, d'autre part, pourrait correspondre à la logique de présentation dans la vitrine du musée de Baye. En regard de l'inventaire du MAN, on ne peut accepter la création d'une tombe 3bis comme le fait A. Thénot sans aucune justification de son choix. On ajoute donc au contexte de la fosse la fibule en bronze (L. 5,5 cm) dont le modèle entre parfaitement dans ceux de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. La présence d'un petit anneau de bronze monté sur une des spires du ressort plaide pour la présence d'une chaînette qui devait être reliée à une seconde fibule de même type. Ce montage des fibules viendrait à l'appui de la datation proposée. Il reste cependant un objet qui ne laisse pas d'étonner. Il s'agit de ce que A. Thénot nomme un ferret de bronze et qui ressemble à une bouterolle appartenant à un fourreau de couteau en cuir typique de l'époque des invasions. Ceci reste à vérifier mais viendrait corroborer la violation de la

sépulture et le manque de la seconde fibule.

**La tombe 4 :** Le mobilier n'est constitué que de deux éléments d'une panoplie militaire du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La chaîne à maillon en fer comprend ses deux éléments (L. 50,5 et 14 cm). Les exemplaires les plus proches ont été trouvés à Courtisols<sup>30</sup>. La lance allongée (L. 37 cm) à empennage fin avec légère arête centrale entre dans les séries connues pour cette phase laténienne.

**La tombe 5 :** C'est la première sépulture féminine qui comme les suivantes se résume ou presque aux seuls bronzes des parures annulaires. Le torque (diam. 14 cm) à petits tampons moulurés et jonc lisse appartient aux séries du début de la phase laténienne. Le bracelet de bronze (diam. 6,3 cm) ouvert et de forme circulaire vient confirmer la datation déjà évoquée. Le second bracelet de bronze (diam. 5,1 cm) fermé et de forme circulaire trahit peut-être un archaïsme dans cette parure dissymétrique.

Fig. 3 : Mobilier des tombes 5 et 6. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982, DAO © P. Prilleux).



30. STEAD & RIGBY 1999, note 26, pl. 163 n° ML 2570 à ML 2573.

**La tombe 6** : C'est à nouveau une parure féminine qui la caractérise. Le torque en bronze (diam. 11,7 cm) est fermé et à jonc lisse. On note l'emplacement de l'abrasion de l'évent de coulée. Son faible diamètre laisse supposer la sépulture d'une très jeune enfant ou un dépôt symbolique. La paire symétrique de bracelets (diam. 5,7 et 5,3 cm) à jonc hachuré terminé par une petite moulure entre avec le torque dans les productions de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Une ceinture composée de deux anneaux (diam. 3,1 et 2,7 cm) en bronze d'un type différent semble compléter cet ensemble.

**La tombe 7** : Le mobilier<sup>31</sup> comprend un torque en bronze torsadé (diam. 20 cm) ouvert terminé par un crochet entrant dans une platine perforée. La paire

de bracelets (diam. 7 cm) en bronze circulaires et ouverts dont le jonc est orné trois fois du même motif géométrique entre dans la série des productions de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. On ne note pas d'incompatibilité avec la présence du torque.

**La tombe 8** : Le torque en bronze (diam. 15,7 cm) présente un jonc torsadé terminé par des tampons coniques. Il a été brisé et réparé comme en témoigne l'olive qui englobe la cassure. La paire de bracelets en bronze (diam. 6,8 cm) de type circulaire, fermé à surface externe moulurée appartient à la séquence chronologique du dernier tiers du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'anneau de bronze (diam. 4,9 cm) complémentaire présentant un renflement ne peut être daté. Soit il

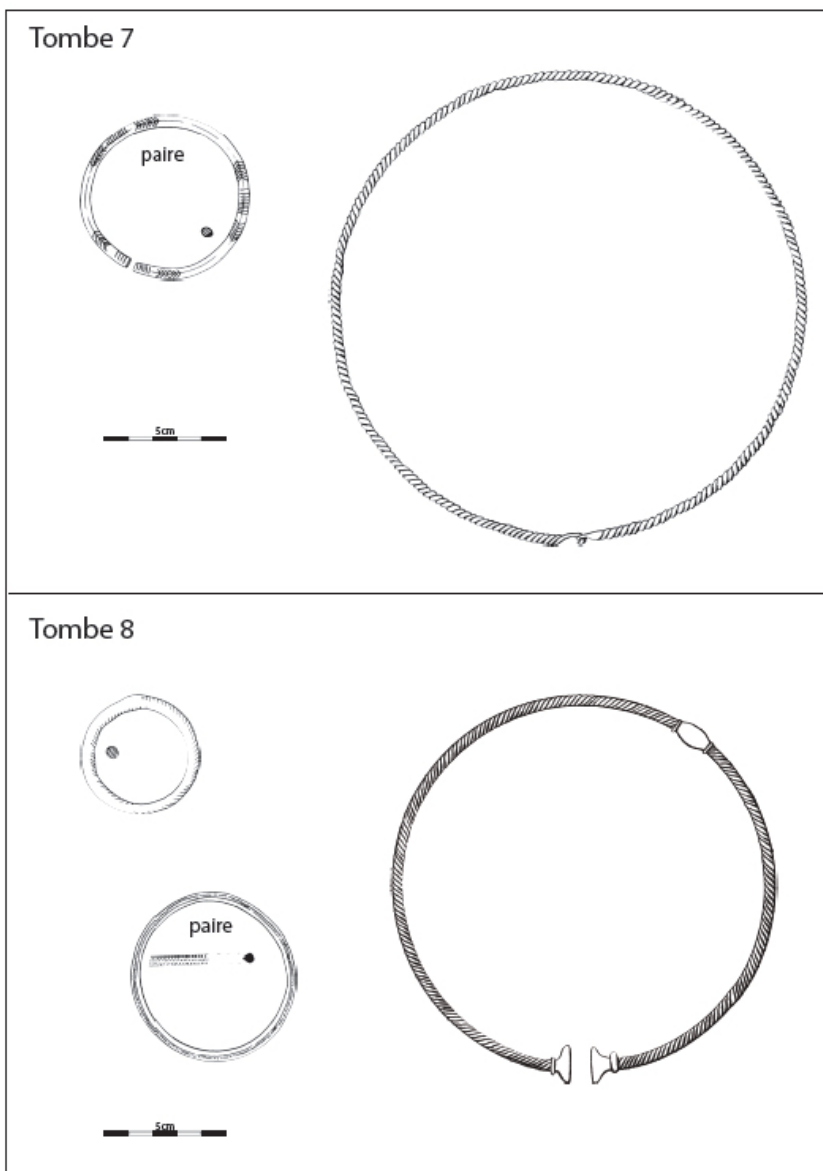


Fig. 4 : Mobilier des tombes 7 et 8. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982. Torque t. 7, dessin BREZMAHLER 1971, DAO © P. Prilleux).

31. Le mobilier de la tombe 7 a été présenté à l'occasion de trois expositions : *I Galli e l'Italia* (Roma, 1978 – cf. SANTORO 1978) ; *Die Kelten in Gallien* (Wien, 1978-1979 – cf. NEBEHAY 1978) ; *The Gauls, celtic antiquities from France* (London, 1981 – cf. STEAD 1981). Voir SANTORO 1978, n° 63.



faut l'intégrer au contexte, soit l'en extraire et l'attribuer à une sépulture antérieure datant de la phase jogassienne. On peut aussi le considérer comme tardif et le rapporter à la séquence chronologique déjà attestée par la tombe 4 dans le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

**La tombe 9** : Elle comprend un torque en bronze (diam. 14,3 cm) ouvert à petits tampons dont le jonc est orné de la représentation en deux dimensions de la torsade. La paire de bracelets en bronze (diam. 5,8 cm), ovalaires et ouverts à jonc torsadé est complétée par un brassard en bronze (diam. 8,8 cm) fermé à jonc lisse sur lequel sont passés deux petits anneaux (diam. 1,9 et 1,7 cm) filiformes dont l'un est fabriqué dans un fragment de bracelet. L'ensemble de la parure de cette sépulture féminine entre dans les compositions connues et bien attestées de la phase initiale laténienne du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

**La tombe 10** : Le torque torsadé en bronze (diam. 18 cm) appartient à la série fermée par rivetage des

deux platines terminales du jonc. Le rivet a disparu. Il entre dans la dimension des plus petits de cette série. Les deux bracelets (diam. 6,3 cm) en bronze sont de forme circulaire, ouverte à fermeture par tenon et mortaise. Cette parure entre dans les canons de celles de la fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. où les fermetures à tenon et mortaise constituent de bons indices chronologiques.

**La tombe 11** : Le torque torsadé (diam. 12,5 cm) est terminé par deux crochets à emboîtement contrarié et non par crochet et platine comme le suppose A. Thénot. La paire de bracelets ovalaires et ouverts en bronze (diam. 5,4 cm) présente un jonc torsadé terminé par des extrémités moulurées. Cette parure appartient à la phase initiale laténienne de Champagne. La fibule en bronze fragmentaire (diam. de la timbale : 1,7 cm) est sans doute une forme laténienne d'un modèle antérieur. Le mauvais dessin du ressort bilatéral ne laisse pas supposer la présence d'un axe à l'intérieur de celui-ci. D'autre part, une

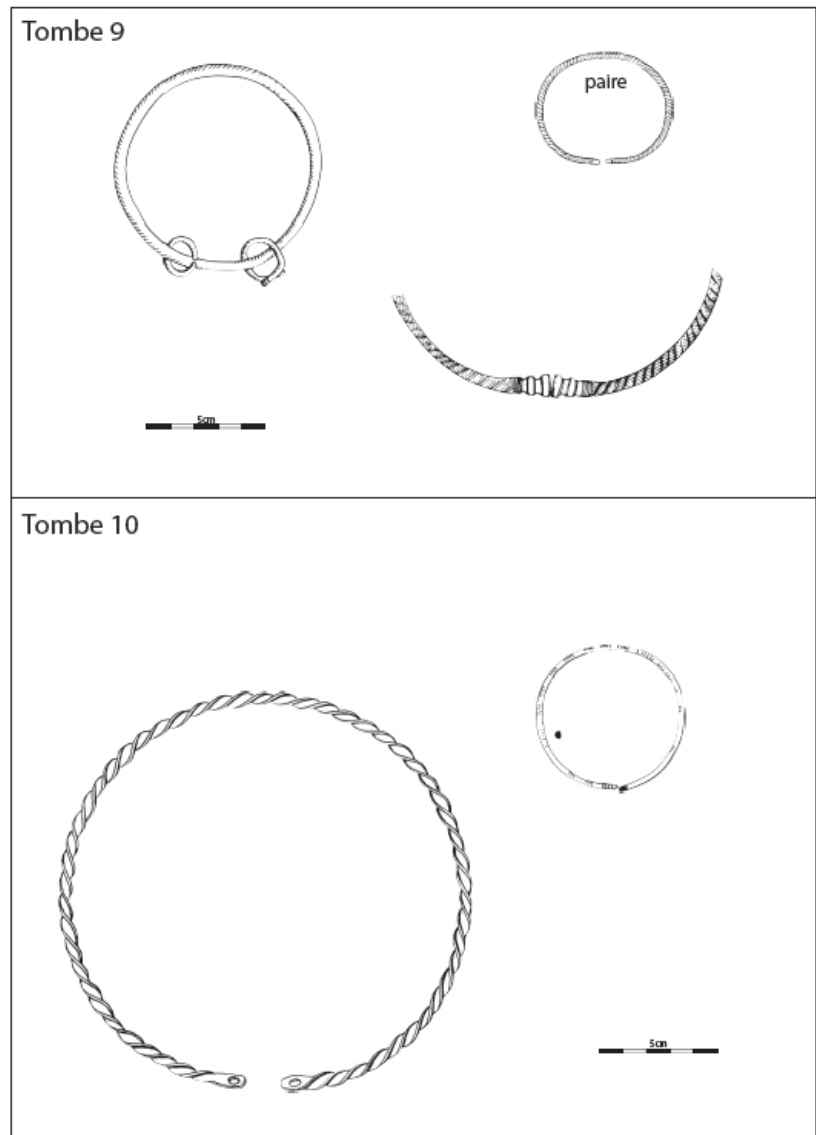


Fig. 5 : Mobilier des tombes 9 et 10.  
(Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982.  
Torque t. 10, dessin BRETZ-MAHLER  
1971, DAO © P. Prilleux).

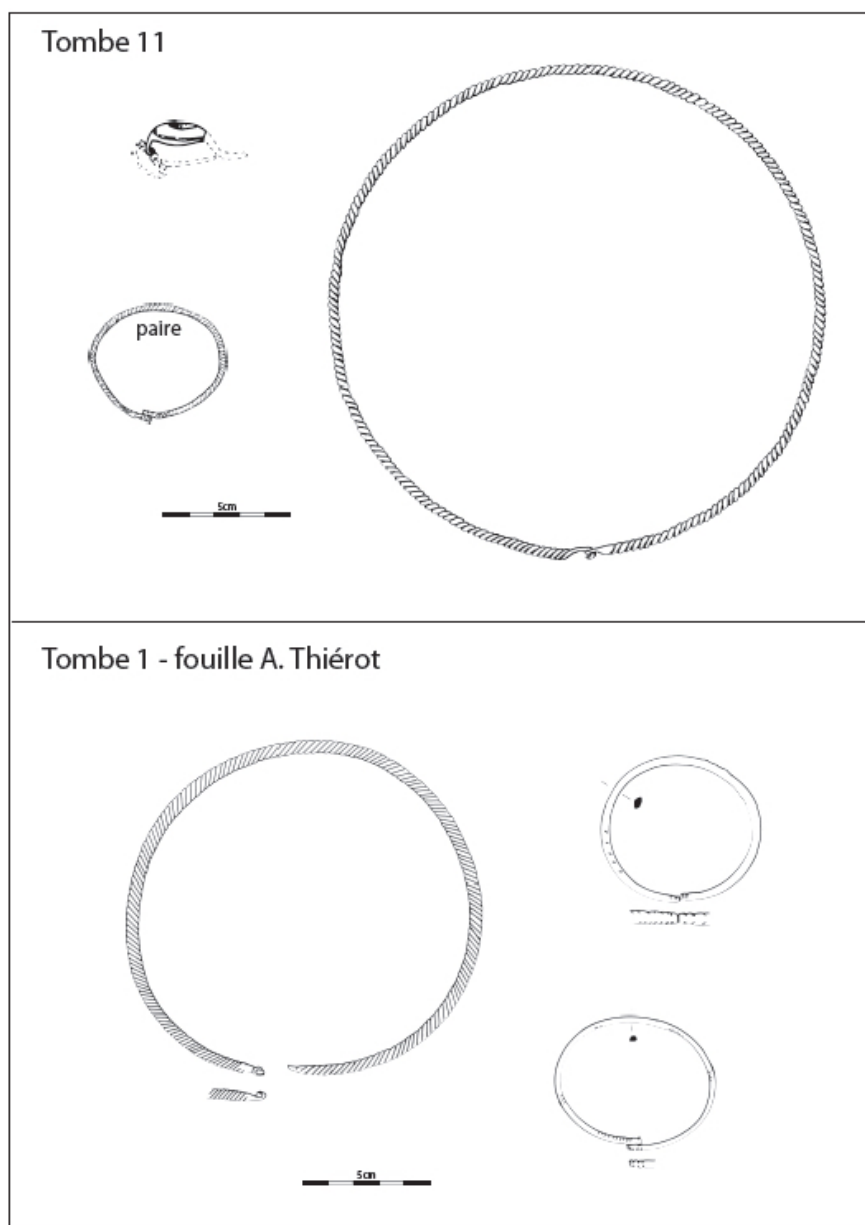


Fig. 6 : 1. Mobilier de la tombe 11. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982 sauf torques, dessin BRETZ-MAHLER 1971, DAO © P. Prilleux). 2. Mobilier de la tombe 1 fouille A. Thiérot. (Dessin J.-J. Charpy, DAO © P. Prilleux)

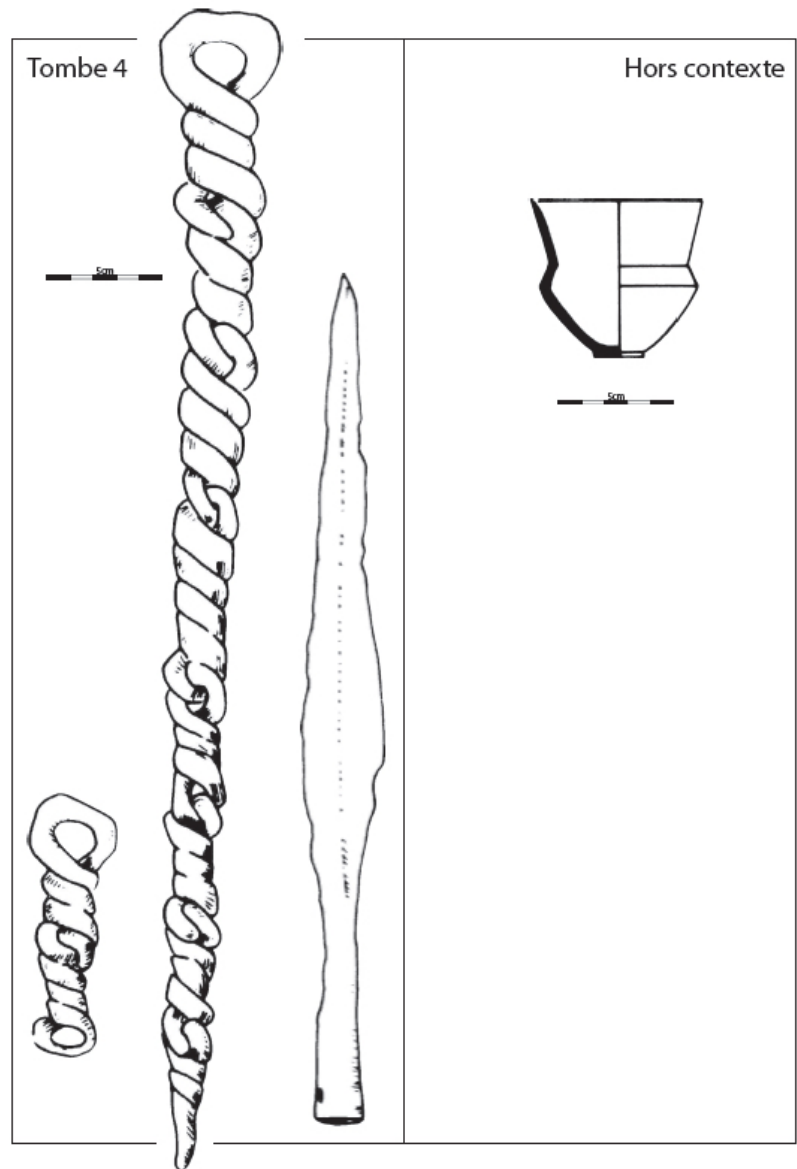
section des spires semble bien être liée au départ de l'arc et donc parfaitement confirmer la datation au marnien du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

**Le vase hors contexte** : C'est un petit gobelet caréné (Ht. 6,9 cm ; diam. 7,6 cm), sans décor que l'on rencontre souvent en association avec un vase conteneur plus grand. Ces petits gobelets remplissent la fonction de puisoir tout autant que de récipient pour boire.

La collection de Baye regroupe donc onze ensembles partiels. On note qu'il y manque à l'évidence la céramique non ramassée parce que brisée et peut-être même certains petits objets en fer tout comme une partie de l'armement, sans doute mal conservé. À l'évidence, certaines fosses semblent avoir été pillées : la tombe à char par exemple. Ce groupe de tombes entre dans la catégorie des contextes récupérés par les paysans du second tiers

du XIX<sup>e</sup> siècle. Célestin Hanusse était effectivement cultivateur à La Croix-en-Champagne. Avec les quelques ensembles acquis par le baron, on est loin du décompte d'A. Bertrand et ce n'est pas cette collection qui permet de comprendre les raisons d'un tel chiffre. On note la cohérence de la surreprésentation des contextes attribuables au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère mais aussi la présence d'une tombe du début du siècle suivant dont on rappelle que cette phase a été mise en évidence par Pierre Roualet (1930-2015) sur la base de l'étude des mobiliers issus des anciens cantons de Beine et de Suippes (Marne). Comme dans beaucoup d'autres nécropoles, on note après une phase d'interruption dans l'usage du site, une nouvelle occupation qui selon les cas peut varier entre la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. comme cela semble ici être le cas.

Fig. 7 : Mobilier de la tombe 4 et hors contexte. (Dessin N. Nicolardot in THÉNOT 1982, DAO © P. Prilleux).



## LA COLLECTION THIÉROT

Elle est restée hors de toute étude ou presque après le décès du fouilleur. On doit à Michel Chossenot d'avoir retrouvé les carnets de notes puis à Jean-Pierre Ravaux d'avoir fait entrer cette collection au musée de Châlons-en-Champagne en 2000. Aussitôt est né un projet de publication portant sur l'intégralité de ce fonds couvrant plusieurs périodes chronologiques. Malheureusement le décès prématuré de J.-P. Ravaux (1942-2008) a réduit à néant les efforts. La recherche historiographique menée ci-dessus a permis de reprendre les quelques objets mis au jour par Thiérot. On ne possède aucune information sur la date de cette fouille. Malgré tout, il est possible de la situer après la Grande Guerre. Cette recherche isolée correspond au prolongement d'un programme conçu par Léon Bérard quelques années avant la guerre. L'objectif du trio Bérard, Favret, Thiérot consistait à reprendre la fouille de

toutes les nécropoles gauloises – mais pas seulement – ayant fait l'objet d'une exploration pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**L'unique tombe féminine** : Comme ce mobilier est inédit, il nous semble opportun d'en faire une description plus détaillée que pour la collection de Baye.

Le torce est en bronze, à jonc torsadé et à fermeture à double crochet dont l'un est brisé. L'enroulement spiralé n'est pas régulier et l'on peut ainsi dénombrer aisément onze reprises de torsion. La section du jonc est de forme carrée aux arêtes arrondies. Ceci suppose l'usage de la filière pour l'obtention de la tige. On trouve une comparaison immédiate à cet objet avec l'exemplaire de la tombe 11 de la collection de Baye. Ce modèle de torce datable du début du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. traduit un archaïsme qui correspond à la phase de transition Jogasso-laténienne avec la persistance par exemple du système de fermeture déjà attesté à Chouilly Les

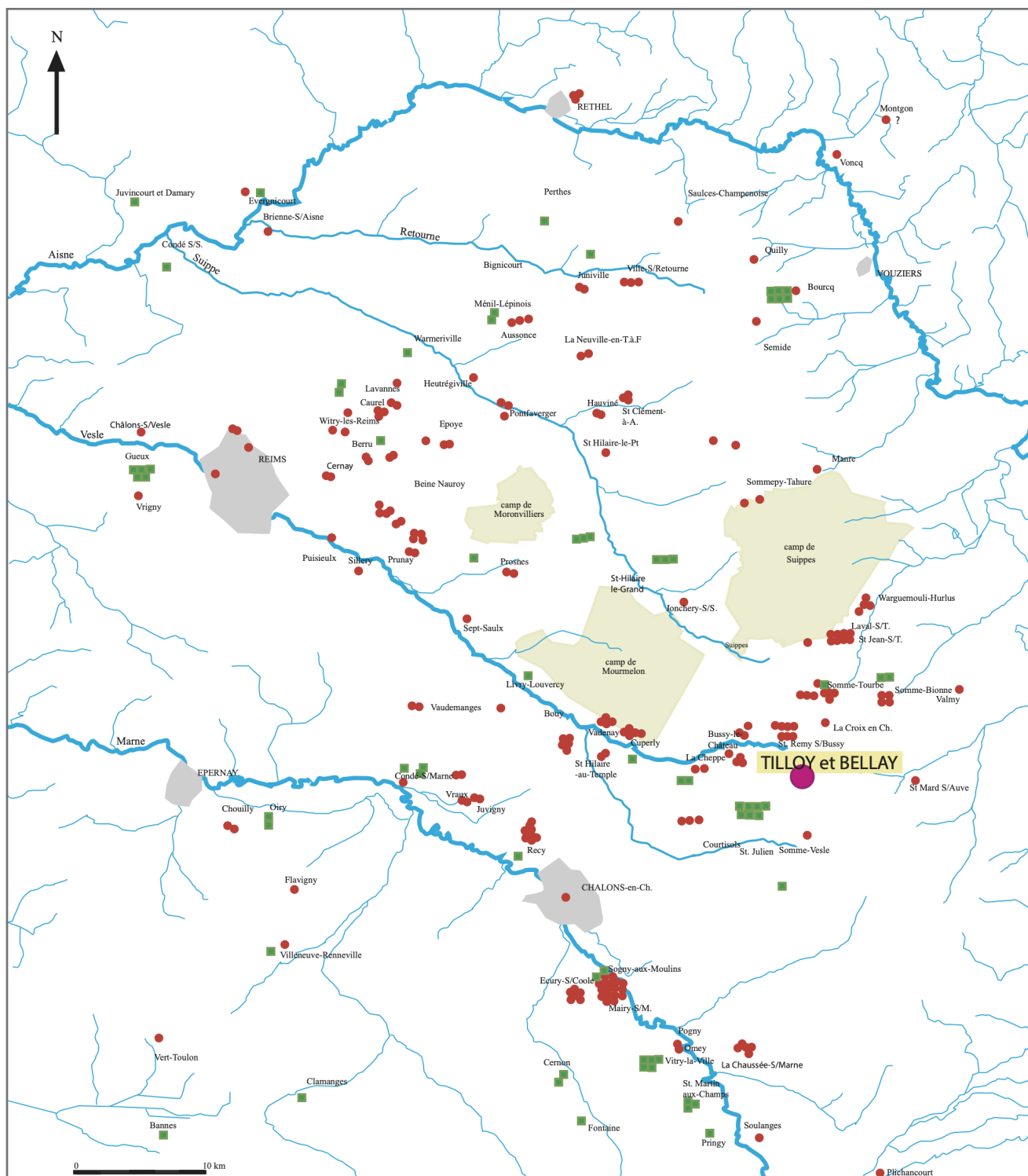


Fig. 8 : Carte de répartition des tombes à char en Champagne. (DAO © B. Lambot).

*Jogasses* t. 77<sup>32</sup> ou encore à Heiltz-L'Evêque *Charvais* t. 5<sup>33</sup> (Marne) (diam. 13,7 et 13,1 cm ; poids : 51 g).

Le premier bracelet est de type circulaire, ouvert à extrémités jointives marquées par de fines moulures. Le jonc est de section ovale mais pré-

sentant de légères facettes sur l'extérieur. On note que l'objet est fortement usé et de la suite de chevrons incisés qui l'ornait, on ne peut plus en déchiffrer que quelques bribes (diam. 6,2 et 5,7 cm ; poids : 15 g).

32. HATT & ROUALET 1976.

33. MOUGIN 1877, p. 245-268.





Fig. 9 : Nécropole à enclos de Tilloy-et-Bellay La Jaquette Mathieu. (Photo © B. Lambot).

Le second bracelet est aussi de type ouvert, légèrement ovalisé, à jonc filiforme et à extrémités moulurées et tangentes. Il présente une forte usure et la suite d'incisions régulièrement disposées n'est plus que partiellement visible (diam. 6,2 et 5,2 cm ; poids : 6 g). La paire de bracelets dissymétrique est bien attestée dans le milieu marnien. Dans le cas présent, la forte usure des parures annulaires des poignets laisserait supposer que la tombe était celle d'une femme plutôt âgée.

La fiabilité que l'on peut accorder aux fouilles d'A. Thiérot permet d'affirmer que cette sépulture ne contenait pas de céramique. Ce fait a déjà été remarqué dans la nécropole de Beine *L'Argentelle* t. 6 et 9<sup>34</sup>. Si le phénomène reste rare dans le milieu marnien, il n'en est pas moins attesté sur l'ensemble de son aire de diffusion. Il reste donc à expliquer les raisons de cette absence de vase dans des sépultures pouvant contenir les éléments ethnographiques représentatifs de la population locale.

### LES RECHERCHES MODERNES

Deux grands travaux d'aménagement du territoire ont affecté le terroir de Tilloy-et-Bellay. Le

premier a été la réalisation, en 1976, du tronçon de l'autoroute A4 traversant le département de la Marne. Aucune découverte ne semble avoir été faite. Ensuite, le tronçon de la ligne LGV est-européenne mis en service en 2007 a développé des recherches dès 2001 qui ont été synthétisées dans une monographie spécifique<sup>35</sup>. Ainsi apprend-on que d'ouest en est a été mis au jour un site de l'âge du Bronze à proximité d'un site du haut Moyen-Âge ainsi que deux autres, plus espacés, d'époque gallo-romaine. Il faut donc se reporter à la carte archéologique de la Gaule<sup>36</sup> pour enrichir notre connaissance sur le passé de cette commune. C'est ainsi que l'on peut replacer la fouille d'habitat du Bronze final de 2001 au lieu-dit *Le Mont de Charme* et celle de l'habitat du haut Moyen-Âge, effectué la même année, au lieu-dit *Le Radar*. Un des deux sites gallo-romains est celui de *La Jaquette Mathieu* mis au jour sur le tracé de la LGV mais malheureusement la publication afférente de 2006 est muette sur les lieux des découvertes de Tilloy-et-Bellay<sup>37</sup>. Ce sont surtout des repérages aériens vérifiés pour certains sur les campagnes photographiques de l'Institut géographique national de 1965 et 1968 qui apportent un riche complément d'informations mais limité à la détection de

34. MORGEN & ROUALET 1975 et MORGEN & ROUALET 1976.

35. VANMOERKERKE & BURNOUF 2006, carte p. 27.

36. CHOSSENOT 2004, p. 704-705.

37. À propos des conditions des interventions sur le TGV-Est, on se reportera à : VANMOERKERKE 2009, p. 6-13.





Fig. 10 : Tilloy-et-Bellay La Prêle, enclos double ou fanum gallo-romain. (Photo © B. Lambot).

certain types de structures : les enclos circulaires et quadrangulaires, les fossés sinueux et bien plus rarement les nécropoles à inhumation. Ainsi plusieurs enclos circulaires dont certains remontent à l'âge du Bronze final ont été repérés aux lieux-dits *La Nacelle*, *L'Épine*, *Champel* et *Grande Vallée le Bègue*. Des enclos quadrangulaires de diverses tailles ont été observés à *La Nacelle*, *Le Village*, *La Côte du Neuf Bellay*, *La Fin Cochart* et *La Jaquette Mathieu*. Certains d'entre eux s'inscrivent dans ou auprès de structures d'habitat protohistorique. C'est notamment le cas au lieu-dit *Les Grèves*. Qu'en est-il des nécropoles ? L'une d'elle aurait été identifiée au lieu-dit *Le Vieux Cimetière*, près de la vieille ville. Rien jusqu'à présent n'est venu le confirmer. Une autre identifiée mais non fouillée se situe à *La Prêle*. Les repérages aériens de Bernard Lambot viennent aussi confirmer la présence de structures funéraires à *La Jaquette Mathieu* comprenant un grand enclos circulaire, celles de plusieurs petits et d'au moins une enceinte quadrangulaire. La détermination de la présence de tombes plates y est fortement soupçonnée mais le brouillage causé par de nombreux

chablis n'en facilite pas la détermination sur les clichés. Un autre cimetière est parfaitement identifiable aux *Ouches Maurupt*. L'identification de trois nécropoles pourrait donc venir étayer le nombre de tombes laténiennes annoncé par A. Bertrand mais ceci reste encore à démontrer par une recherche de terrain comparé à un vaste travail historiographique sur le secteur. Pour conclure, B. Lambot<sup>38</sup> nous a aimablement communiqué d'autres photographies qui révèlent l'existence de plusieurs fermes indigènes de La Tène finale ou du gallo-romain précoce à *La Ferme du Vieux Bellay*, *La Côte du Neuf Bellay* et *La Prêle* et pour compléter le tableau, en ce dernier lieu-dit, on peut aussi signaler la présence d'un enclos double correspondant probablement à un sanctuaire gallo-romain.

Le territoire de la commune de Tilloy-et-Bellay qui semblait être archéologiquement silencieux prend, à la lumière de ce qui vient d'être énoncé, une part non négligeable dans l'histoire régionale de l'occupation du sol. On peut être certain d'une présence pendant la période du Bronze final. La période laténienne y est représentée par au moins

38. L'auteur remercie Bernard Lambot pour la communication de ses clichés et pour la réalisation de la carte synthétique des découvertes laténiennes sur le terroir de Tilloy-et-Bellay.

deux nécropoles à inhumation en tombes plates. La tombe à char de la collection de Baye peut donc tout à fait s'intégrer dans l'un ou l'autre des cimetières de cette phase et sa situation géographique l'a fait intégrer au groupe très dense des sépultures avec véhicule situé vers les sources de la Vesle. Celui-ci semble ne faire qu'un avec celui implanté sur le cours de la Tourbe. Enfin lorsque l'on rapporte la présence des enclos quadrangulaires à celle des fermes indigènes de la fin de l'Indépendance gauloise ou du début de la romanisation, on fait apparaître sur le terroir communal deux ensembles, l'un au sud-ouest assez proche du village et le second au nord. Ceci pourrait donc laisser supposer un habitat encore assez dense à une dizaine de kilomètres de l'*oppidum* de La Cheppe.

Le travail historiographique mené sur la collection de Baye illustre la difficulté à comprendre comment les collections du XIX<sup>e</sup> siècle ont été constituées. Le résultat souvent limité des études menées

anciennement sur les ensembles des premières collections constituées peut être contrasté quand on s'attache à connaître le tissu dans lequel les pionniers ont travaillé comme l'a montré excellemment la monographie sur Jean-Baptiste Counhaye. Il est effectivement fastidieux et chronophage de rassembler les archives nécessaires pour tenter combler certaines lacunes mais le résultat est souvent à ce prix. L'exercice auquel on vient de se livrer se voudrait aussi être l'illustration des propos de Pierre Roualet qui a si souvent répété : *qu'on ne touche pas impunément à un fonds ancien et que c'est une erreur, trop souvent cruelle, que d'en confier l'étude à des bonnes volontés peu expérimentées*. On espère simplement avoir pu faire sortir de l'anonymat une partie du passé d'une commune de la Marne et avoir pu montrer que les collections anciennes constitue une source non négligeable, qu'elles ont encore des réponses à nous donner et qu'elles peuvent prendre plus de sens à la lumière de recherches contemporaines.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARON DE BAYE J., 1880. *Catalogue du Musée de Baye dressé pour la visite du Congrès de Reims, 17 août 1880*, Châlons-sur-Marne, 22 p.
- BERTRAND A., 1876. *Archéologie celtique et gauloise, mémoires et documents*, Paris, 464 p.
- BRETZ-MAHLER D., 1971. *La civilisation de La Tène I en Champagne, le faciès marnien*, Paris (Gallia, Suppléments, XXIII), 295 p.
- CHARPY J.-J., 2013. M. le baron de Baye, ses méthodes d'acquisition et de documentation de collections : l'exemple de la tombe de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), *Études marnaises*, CXXVIII, p. 7-40.
- CHINCHILLA MAZARIEGOS O. & FAUVET-BERTHELOT M.-F., 2018. De baronnes y barrigones : el periplo de les esculturas de Concepción, Escuintla, *Estudios de cultura Maya*, LII, p. 77-104.
- CHOSSENOT R., 2004. *La Marne*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 51/1), 848 p.
- COUNHAYE J.-B., 1880. La Croix-en-Champagne, *Le Courrier de la Champagne*, 25 octobre 1880, p. 2-3.
- DÉCHELETTE J., 1927. *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. Appendice V : Archéologie celtique ou protohistorique*, réédition, Paris, p. 18-57.
- HATT J.-J. & ROUALET P., 1976. Le cimetière des Jogasses et les origines de la civilisation de La Tène (première partie), *Revue archéologique de l'est et du centre-est*, XXVII, 3-4, p. 421-448.
- LETAUDIN P.H., 1869. *Études historiques sur La Cheppe, le Camp d'Attila et ses environs*, Châlons-sur-Marne, 134 p.
- MORGEN M.-L. & ROUALET P., 1975. Le cimetière gaulois de l'Argentelle à Beine (Marne), *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, XC, p. 7-8.
- MORGEN M.-L. & ROUALET P., 1976. Le cimetière gaulois de l'Argentelle à Beine (Marne), *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, XCI, p. 7-44.
- MOUGIN L., 1877. Fouille du cimetière gaulois de Charvais, territoire de Heiltz-L'Evêque, *Bulletin de la Société des arts et sciences de Vitry-le-François*, VIII, p. 245-268.
- NEBEHAY S., 1978. *Die Kelten in Gallien. Ausstellungskatalog, Museum für Völkerkunde vom 18. Oktober 1978-14. Jänner 1979*, Wien, 96 p.
- ROUALET P., 1991. La période de La Tène ancienne IIa en Champagne. In : KRUTA V. (dir.), Actes du IX<sup>e</sup> Congrès international d'études celtiques de Paris. Première partie. Les Celtes au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *Études celtiques* XXVIII, p. 375-399.
- ROZOY J.-G., 1986-1987. *Les Celtes en Champagne, les Ardennes au second âge du Fer*, Châlons-en-Champagne (Mémoire de la Société archéologique champenoise, 4), 2 vol.
- SANTORO P. (éd.), 1978. *I Galli e l'Italia. Catalogo della mostra, Curia del Foro Romano, 27 maggio-16 luglio 1978*, Roma, 278 p.

- STEAD I.M., 1981. *The Gauls : Celtic antiquities from France*, London, 40 p.
- STEAD I.M. & RIGBY V., 1999. *Iron age antiquities from Champagne in the Bristish Museum. The Morel collection*, London, 392 p.
- THÉNOT A., 1982. *La civilisation celtique dans l'Est de la France d'après la collection de Baye au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye*, Paris, 2 vol.
- VANMOERKERKE J., 2009. L'archéologie du TGV-Est : historique et évaluation critique de la mise en place des opérations. In : VANMOERKERKE J. (dir.), *Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Âge à travers les fouilles du TGV Est*, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 102/2, p. 6-13.
- VANMOERKERKE J. & BURNOUF J. (coord.), 2006. *Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne*, Paris, 134 p.
- VATAN A., 2004. *Histoire de l'Archéologie celtique en Champagne des origines à nos jours*, Châlons-en-Champagne (Mémoire de la Société archéologique champenoise, 17), 254 p.
- VERGER S., 1994. *Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'Est au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Dijon (Université de Bourgogne, Thèse de doctorat), 3 vol.